



La lettre d'information du LOOF à ses adhérents - 25 septembre 2012

Chers adhérents,

Retrouvez les dernières informations publiées sur le site du LOOF :

« L'élevage félin, cette passion contagieuse »

Merial propose pour la deuxième année consécutive un événement destiné aux éleveurs de chats. Sur une demi-journée (le samedi 13 octobre 2012 de 14 à 19 heures), au siège social mondial de Merial, à Lyon, seront abordées les actualités et préoccupations majeures des éleveurs en matière de maladies infectieuses en élevage félin : la transmission des agents pathogènes, les tests de dépistage, la teigne, ...

[Lire la suite...](#)

Trois nouveaux arrêtés : ce qui change pour les éleveurs de chats

Trois arrêtés ont été publiés au Journal Officiel de la République Française le 21 août 2012. Finalisés fin 2011 par le groupe de travail réunissant l'ensemble des acteurs de la filière animaux de compagnie et dont le LOOF fait partie, ces arrêtés concernent :

- le certificat de bonne santé en cas de cession par les particuliers ;
- les mentions devant être inscrites sur les installations liées à la vente, le contrat de vente et le document d'accompagnement
- le certificat de capacité.

[Lire la suite...](#)

Validation des titres : la règle d'ordre

Plusieurs exposants ont dernièrement eu la surprise de voir leur demande de diplôme de titre refusée par le LOOF. Pourquoi ? Parce que l'ordre chronologique d'engagement dans les classes d'exposition n'avait pas été respecté. Or, la règle est simple : une classe d'exposition supérieure ne peut être abordée tant que la classe inférieure n'est pas achevée.

[Lire la suite...](#) ou [Télécharger le document explicatif...](#)